

Compte rendu de réunion du conseil d'école

École Maternelle de Mondétour, ORSAY : Jeudi 3 novembre 2016

Horaire : 18 h 30 – 20h 30

Étaient présents

Pour la Mairie :

M. Missenard : Adjoint au maire, chargé de la petite enfance et des affaires scolaires

Pour les enseignants :

M. MARECHAL Direction/GS

Mme CUNY MS/GS

Mme GOUNOT PS

Mme CHELINI GS et MS

M. DUMAS-PILHOU MS

Pour les représentants de parents d'élèves :

Mme AUSSAGUES (FCPE)

Mme DELAUNAY (GIPO)

Mme GUIONNEAU (GIPO)

Mme HOAREAU (FCPE)

Mme LOPES (FCPE)

Absent : Mme KRAEMER PS/MS (excusée)

A-L'école

a) Effectifs

Il y a 125 élèves : 34 PS, 45 MS, 46 GS.

Les 5 classes ont été maintenues pour l'année 2016-2017. La fermeture avait été levée en juin. La structure est la suivante : 1 PS, 1 PS/MS, 1 MS, 2 GS.

Prévisions pour 2017-2018 :

46 enfants passeront en CP. Il resterait donc 79 élèves.

- Normes d'ouverture et de fermeture Maternelle

Structure de l'école	Seuil de fermeture	Seuil de blocage	Seuil d'ouverture
1 classe			31
2 classes	30	31	62
3 classes	60	62	93
4 classes	90	93	124
5 classes	120	124	155
6 classes	150	155	186

Le seuil de blocage est à 124 élèves, il faudrait au moins donc 45 élèves pour éviter la menace de fermeture.

Les chiffres prévisionnels sont communiqués en décembre.

Une situation analogue à celle de l'an dernier pourrait se renouveler : le maintien de la 5^{ème} classe serait en balance.

b) Accueil des enfants, le matin

Dans le cadre du plan alerte attentats, la consigne avait été donnée d'éviter les attroupements aux abords des écoles.

2 accueils distincts avec accès filtré avaient été prévus jusqu'aux vacances de la Toussaint.

Les enfants des classes de Cécile Gounot et Sarah Kraemer sont accueillis côté pré.

Les autres regagnent directement leur salle de classe.

Après réflexion, ce dispositif sera maintenu jusqu'à la fin de l'année.

c) Vote du règlement intérieur

Un paragraphe (au niveau du point 6) concernant la sécurité a été rajouté. Il rappelle les consignes données aux familles d'éviter les attroupements et détaille les accueils des élèves. Il sera communiqué aux familles via les cahiers de liaison.

d) PPMS (Plan particulier de mise en sûreté) et volet sécurité « alerte intrusion »

Dans le cadre du plan alerte attentats, le PPMS doit contenir un autre volet qui prend en compte la menace d'une « intrusion hostile ».

Des exercices en plus du confinement, de l'alerte incendie doivent être mis en place.

Deux schémas doivent être envisagés :

- Scénario « s'échapper »
- Scénario « se cacher »

L'école doit avoir 3 alertes différentes : incendie, confinement et intrusion.

Les différents lieux de regroupement et d'évacuation sont présentés.

L'Inspection a demandé un plan de l'école. Une visite des pompiers et des forces de l'ordre sera faite pour optimiser le PPMS.

e) Coopérative scolaire

Les comptes ont été présentés aux représentants des parents d'élèves (ils le seront 3 fois par an : janvier/ mai/ septembre)

Le taux de redistribution est de 100 % ; les sorties sont payées intégralement par la coopérative. Actuellement, il y a 2 500 € sur le compte.

Une demande de subvention municipale a été envoyée. L'an dernier, les subventions accordées par la mairie avaient baissé de 10 % sur toute la commune. Le montant sera défini courant mars. Actuellement, les subventions accordées s'élèvent à 225 € par classe soit 1125 € pour l'école.

f) Projet d'école : actions de l'année

- Volet culture littérature.

La bibliothèque de l'école est maintenant opérationnelle. Tous les livres ont un code-barres qui permettra la mise en place d'un système de prêt. Un logiciel a été acheté par la coopérative.

Des créneaux sont mis à disposition des classes.

Un renouvellement du fonds sera étudié.

Suggestion des parents : communiquer auprès des parents de l'élémentaire pour des dons à la bibliothèque.

Projet autour des ouvrages de Claude Boujon : auteur et illustrateur jeunesse.

Un spectacle de théâtre d'ombres est prévu le 17 Janvier.

Les GS joueront des extraits de ses livres aux autres classes.

La coopérative financera le projet en totalité : coût : 590 €.

- Évaluation positive : le Cahier de réussite est cours de réexamen. Son usage a mis en évidence des modifications à apporter.
- Règles de vie : le projet est reconduit et amplifié
- Activités culturelles via la mairie et son service culturel
 - Spectacle de danse pour les PS (mars)

- Exposition pour les MS en mars
- GS : ateliers avec l'artiste en résidence à Orsay (février-mars) + expo en mai où les travaux des élèves seront présentés

Un projet a été déposé et accepté. Il permettra à l'intervenante musicale, Stéphanie Baudelau de prendre en charge les GS une fois par semaine tous les 15 jours, le vendredi. Elle leur fera faire de l'expression corporelle et du chant. Un spectacle est prévu dans le cadre de l'exposition de l'artiste avec lequel les élèves auront travaillé.

➤ Aménagement du jardin. Hôtel à insectes

Il est prévu. Le responsable espace vert est venu sur place pour prendre note des souhaits. Il doit repasser avec un prestataire pour chiffrer cet aménagement. Le dossier suit son cours.

Hôtel à insectes. L'idée est prise en compte. Quels sont les risques avec les abeilles ? Seules les abeilles isolées s'y mettent ; leur piqûre est bénigne.

g) Rencontres parents – enseignants

Le principe de deux rencontres annuelles pour évoquer la scolarité des enfants est admis.

À la fin de chaque semestre : en janvier et juin

Le « doodle » a fait ses preuves et sera réutilisé. (Les enseignants sont très contents et satisfaits de ce système car il facilite le choix des horaires pour chaque parent).

h) Fréquentation de la bibliothèque de quartier

Les enseignants ont demandé les créneaux disponibles auprès du personnel de la bibliothèque de Mondétour (personnel CAPS). Ils n'ont pas eu de retour.

À noter que c'est la seule activité pour les PS.

L'année dernière, les PS avaient récupéré les créneaux des GS et MS qui avaient beaucoup d'activités prévues. Ils ont pu ainsi fréquenter la bibliothèque 4 fois.

i) Point sur la classe transplantée

Un sondage a été fait dans une des 2 classes de GS. Sur les 23 élèves concernés, 5 réponses ont été négatives.

Par ailleurs, étant donné que la demande a été faite trop tard auprès de la mairie pour la subvention et pour la réservation du centre, la classe transplantée n'aura pas lieu.

(L'anticipation était rendue compliquée en raison de l'annonce très tardive de l'annulation de fermeture d'une classe.

La subvention mairie s'élève à 70 000 € sur toute la commune pour 6 séjours : elle concerne d'abord les écoles élémentaires et ensuite les maternelles si aucun projet n'est déposé.

Avant, le choix du centre se faisait par appel d'offres, ce qui compliquait les choses. Désormais, une subvention sera versée aux coopératives via l'Office central de la coopération à l'école (OCCE) pour plus de souplesse dans le choix du lieu.

j) Divers

➤ **Classe d'eau**

- Un projet sera déposé pour obtenir des financements. De nouvelles activités seront proposées cette année.

➤ **Fête de l'école**

- Plutôt le samedi. Il est un peu tôt pour les enseignants pour parler organisation.

B- La mairie

Une nouvelle directrice de l'enfance a pris ses fonctions : Mme Sarah Krimi.

Elle organisera une réunion pour recenser et hiérarchiser toutes les demandes de travaux de tous les groupes scolaires de la commune.

La commission budgétaire aura lieu courant janvier.

Une réunion aura également lieu avec tous les acteurs concernés dont les directeurs d'école pour mener une réflexion globale sur la sécurité.

a) Travaux

À l'école maternelle de Mondétour :

- réfection des cages d'escalier ;
- pose de rideaux aux fenêtres du préau pour pouvoir visionner des films (la potence et l'écran ont été posés), ainsi que dans la zone de sieste des MS de la classe de M. Dumas-Pilhou ;
- sécurisation de la porte côté parking des Compagnons du Rabet : priorité ;
- classe de M. Dumas-Pilhou : fissures sur l'un des murs ; cette réparation programmée depuis 2 ans n'a toujours pas été réalisée malgré le passage de l'équipe technique : priorité ;

Le responsable des espaces verts est passé pour le projet de jardin dans la cour.

b) Formation des ATSEM aux gestes de premier secours

Les ATSEM et animateurs sont formés aux gestes de premiers secours ; un recyclage régulier est prévu.

Sur l'ensemble des ATSEM, seule Nawel n'a pas reçu la formation. Elle sera formée à la prochaine session prévue en décembre et sera accompagnée de Sandrine (remise à niveau).

c) Temps périscolaire

Les questions concernant le périscolaire devront être désormais posées en conseil périscolaire et non plus en conseil d'école.

Date du prochain conseil périscolaire maternelle : le 2 décembre 2016

Marion BRUNEVILLE a quitté ses fonctions. Le recrutement d'un nouveau coordinateur pour la Maternelle est toujours en cours.

Une pièce d'identité n'est pas systématiquement demandée lorsqu'une personne autre que les parents vient récupérer un enfant ; un rappel sera fait auprès des animateurs.

d) Autres points

- Les enseignants signalent que les ATSEM présents dans l'école certains jours des vacances de la Toussaint ont dû travailler sans chauffage : voir si l'on ne peut pas prévoir de chauffer à minima au lieu de tout couper pendant les vacances.
 - ⇒ Monsieur Missenard se renseigne auprès de la commission de chauffage (commission qui a pour but de faire des économies d'énergie au niveau de la commune).
- Les enseignants font remarquer que les vitres des classes côté cour sont rapidement sales : quel est le rythme de nettoyage prévu par le prestataire ?
 - ⇒ Monsieur Missenard doit se renseigner sur la périodicité.
- Abords de l'école : sécurisation du câble de téléphone, Orange n'est toujours pas intervenu. La mairie va les relancer.
- Pour éviter la fermeture de classes l'an prochain, la mairie rappelle l'importance d'inscrire

les enfants à l'école dès le mois de janvier.

C- Questions diverses

- **Prochain conseil d'école**
- Jeudi 9 mars à 18h30